

Procès-verbal
Rencontre du Conseil d'établissement
Mercredi 7 juin 2022, 18 h 00 – Local 327 (Aquarium)
École St-Gérard

Sont présents :

Parents: Kim Boissonneault, Manuel Darveau, Alexandra Dumont, Roch Dupervil, Karine Brunet, Jonathan Brassard-Potvin.

Enseignants: Miguel Paquette-Gaulin, Dominique Aubin, Lorraine Forget-Gagnon, Geneviève Vincent

Professionnel : Becerra Mesa, Clara Nelly

Membre du personnel : Brigitte Beaupré

Directrice: Sabrina Rossi

Sont absents :

Parents: Annie-Claude Beaudry

Enseignants: Miguel Paquette-Gaulin

Membre de la communauté : Julie Boucher

1. Ouverture

1.1 Ouverture

1.2 Mot de bienvenue de Sabrina Rossi

1.3 Quorum est constaté

1.4 Nomination d'un(e) secrétaire, Kim Boissonneault et d'un gardien de temps, Geneviève Vincent.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Manuel Darveau, appuyé par Karine Brunet d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion régulière tenue le 17 mai 2023

Il est proposé par Karine Brunet, appuyée par Alexandra d'adopter le procès-verbal de la réunion régulière tenue le 17 mai 2023 avec les modifications suivantes :

- Olympiades en famille de Villeray Espace-Famille : 18 juin et non le 17 juin
- Point 8.4 : si les bannières étaient retrouvées, elles seront installées

Remerciement à Alexandra pour la rédaction du PV

4. Suivi du procès-verbal du 17 mai 2023

Rien à signaler.

Études des dossiers

5.1 Plan de lutte-présentation

Le comité s'est rencontré pour analyser les données et a rédigé le plan de lutte 23-24 qui a été présenté à la personne responsable du CSSDM.

Présentation du plan de lutte par Mme Rossi aux membres du conseil d'établissement.

Suggestion de Karine d'aviser les parents la journée-même plutôt que dans les 24 heures suivant une situation : Mme Rossi informe que le 24h vise davantage l'intervention globale, mais ajoutera informer le parent la journée-même

Karine se questionne sur le sentiment de sécurité et la visée de diminuer à 50% : Mme Rossi explique que le but est de viser des objectifs réalisables, 3 cibles déjà beaucoup. Geneviève mentionne que le

plan de lutte est révisé chaque année. Lorraine mentionne que plusieurs aspects peuvent influencer le sentiment de sécurité : un enfant qui a vécu de l'intimidation, prendra du temps avant de se sentir en sécurité

Jonathan revient sur aviser les parents dans les 24h : mentionne importance que enfant sente que l'école met en place des choses pour favoriser son sentiment de sécurité à l'école. Il a eu des informations de parents qui disent ne pas être au courant de ce qui s'est passé dans la journée lors de situations problématiques / d'intimidation : Mme Rossi mentionne que c'est un point important, les enfants sont informés au début de l'année des processus (qui aller voir et comment signaler une situation). Importance de connaître les situations, car il est impossible pour le personnel de l'école d'agir s'il n'est pas informé.

Un poste TES sera bonifié l'an prochain en lien avec le plan de lutte.

Il est proposé par Manuel Darveau, appuyé par Alexandra Dumont d'adopter le plan de lutte avec les modifications proposées.

5.2 Budget

5.2.1 Présentation de la situation financière établissement 22-23

Voir documents en annexes

5.2.2 Présentation budget pro forma 23-24/ adoption

Mme Rossi présente le budget pour l'an prochain, qui est adopté à l'unanimité.

5.2.3 Ventilation fonds 4 et fonds 9

Voir document en annexe

5.2.4 Résolution pour transfert du fonds 4 vers le fonds 9

Les dépenses sont approuvées

5.3 Projet éducatif

Mme Rossi présente le projet éducatif :

Proposition de retirer la partie de la phrase qui qualifie le fait qu'une majorité d'enfants habitent avec leurs deux parents

Discussion concernant le facteur de vulnérabilité relié au nombre d'élèves qui fréquentent le SDG : davantage le nombre d'heures passées à l'école qui constitue un facteur de vulnérabilité

Le nombre d'élèves par classe : plus d'élèves/enseignant dans notre école que d'autres écoles, donc constitue un facteur de vulnérabilité

Examens du ministère sont considérés comme un facteur de vulnérabilité : l'épreuve en tant que tel et l'anxiété que cela suscite (qui engendre des sous-performances chez les élèves), et non pas les résultats obtenus

Il est mentionné que les énoncés en lien avec les forces et vulnérabilités sont très généraux et bénéficieraient d'être précisés

Les enseignants n'étaient pas en accord avec l'objectif d'augmenter de 74% à 79% les élèves qui sont dans la zone « verte » de réussite : proposition de plutôt viser une augmentation du nombre d'élèves en réussite sans cibler un pourcentage. Avoir un objectif en pourcentage amène le risque d'avoir une bonification des notes ainsi qu'un risque de désengagement si l'objectif est difficile à atteindre. Les enseignants ont le souci d'aider tous les élèves équitablement. On mentionne qu'il n'y a pas de certitudes concernant les services qui seront offerts en soutien dans les années à suivre (orthopédagogie, orthophonie, etc). Désir de travailler avec les évaluations qualitatives (commentaires et rétroaction) plutôt que seulement quantitatives.

Il est proposé par Manuel Darveau, appuyé par Roch Dupervil d'adopter le projet éducatif.

5.4 Sorties scolaires

Sortie à Québec pour les 4^e année pour année 2023-2024 acceptée, sur proposition de Clara Becerra Mesa, appuyée par Alexandra Dumont.

5.5 Rapport annuel d'activités 22-23 du CÉ (bilan des activités)

Modification à apporter : Karine Brunet en est à sa 2^e année de mandat.
Travail très complet, remerciements des membres du conseil d'établissement à Manuel Darveau.
Il est proposé par Dominique Aubin, appuyée par Lorraine Forget-Gagnon d'adopter le rapport d'activités annuel 22-23 du CÉ.

5.6 AG du jeudi 13 septembre 2023 : postes vacants, mandats, organisation, ...

L'AG se déroulera au gymnase vers 19h45 et suivra la rencontre de parents qui aura lieu à 18h30.
Il y aura 3 postes vacants : Annie-Claude Beaudry, Karine Brunet (se représentera), Jonathan Brassard-Potvin (se représentera).
Vote : il est convenu de faire 1 seul vote puis on nomme tous les postes à combler /personne présente.
Forms sera utilisé pour faire le vote. Le papier pourra être utilisé pour ceux qui n'ont pas de téléphone.
Il est proposé d'ouvrir 2 entrées car l'an dernier il y avait une longue file d'attente pour entrer, et d'indiquer dans le courriel d'invitation l'entrée à utiliser et le numéro des locaux par enseignant.
Il est proposé de faire les rencontres de parents et l'AG à 2 moments différents et de faire l'AG en ligne : Mme Rossi explique que l'AG ne peut plus être fait en ligne, elle doit être fait en présentiel.

5.7 Planification des journées pédagogiques

La grille pour les journées pédagogiques n'est pas encore finalisée : en attente de soumissions pour les autobus pour les sorties.

Mme Beauré mentionne que le prix des autobus a augmenté considérablement. Elle a trouvé 3 compagnies d'animation qui viennent à l'école, dans le but de diminuer les coûts aux parents pour les journées pédagogiques avec activités/sorties. On prévoit 5 sorties et tente de ne pas dépasser 40\$ pour les sorties (incluant les frais de base de 11\$). Mme Beauré mentionne qu'il y a toujours option de rester à l'école.

Alexandra mentionne que plusieurs parents trouvent que le SDG coûte très cher. Questionnement à savoir s'il est possible de financer certaines activités avec la fondation, comme c'est maintenant interdit de demander aux parents des frais supplémentaires, pour bonifier les journées pédagogiques à l'école sans coûts supplémentaires aux parents.

Il est proposé de répartir davantage les sorties dans l'année.

Il est proposé de sonder les parents sur leur intérêt pour les sorties pour faire une meilleure planification via l'envoi d'un forms :

- Demande bcp de planification de la part de Brigitte
- Proposition de sonder plutôt le nombre d'activités payantes que les parents sont prêts à payer dans l'année
- Voir avec la fondation s'il peut y avoir du financement pour faire des pédagogiques intéressantes à l'école

Il est mentionné que le temps presse pour la planification de l'an prochain : convenons de maintenir le statut quo et planifier d'avance l'an prochain pour sonder les parents (en mars 2024).

La tarification pour le SDG augmentera de 8,95 à 9,20\$ l'an prochain, donc il est proposé de ramener à 4 sorties.

***POINT DE SUIVI : Voir avec la fondation.

Il est proposé par Geneviève Vincent, appuyée par Lorraine Forget-Gagnon de maintenir le statut quo et d'y revenir pour l'année 2024-2025.

6. Périodes réservées au public (membres substitués, ...)

Rien à signaler.

7. Droit de parole aux membres du Conseil

7.1 Directrice : RAS

7.2 Enseignants : RAS

7.3 Professionnel : RAS

7.4 Personnel de soutien : RAS

7.5 Parents et membres parents substitués :

Certains membres parents questionnent la pertinence de la clôture côté Lajeunesse : Mme Rossi mentionne qu'elles ont été mis par souci de sécurité. Comme il s'agit d'une clôture temporaire, une requête pour refaire la clôture devrait être faite.

7.6 Membre de la communauté Patro-Villeray : RAS

8. Suivi correspondance

Rien à signaler.

9. Comité Central de Parents CSSDM

Jonathan informe les membres du conseil d'établissement que 3 rencontres de suite ont été annulées car il n'y avait pas quorum. Un rappel devra être fait aux CÉ des écoles.

10. Invités (OPP, ...)

Rien à signaler.

11. Levée de l'assemblée à 20h19.

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'M. Rossi', is written on the page.